

Bilan des deux années de mandat de la municipalité

Les deux premières années de la présente mandature ont été principalement consacrées à des projets sur lesquels l'équipe municipale en place s'était engagée ainsi qu'à la définition d'un Plan à Moyen et Long Terme (PMLT) allant jusqu'à l'horizon 2030.

Après deux ans, il est donc temps de faire un premier bilan des principaux projets sur lesquels l'équipe a travaillé en collaboration avec la Communauté de Communes « Cœur Lauragais » pour certains :

- La première réalisation tangible concerne la nouvelle station d'épuration qui sera mise en service dans les tous prochains mois.
Elle aura une capacité de 3 000 Équivalents Habitants et pourra répondre aux besoins de la population de notre commune au-delà des années 2030.
- Un second projet important a été mené au centre du village : création d'un nouveau bâtiment qui abritera une crèche et un Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.) face à l'école.
Ce projet a été mené par la Communauté de Communes « Cœur Lauragais » qui a la compétence petite enfance.
Les élus et le personnel communal ont participé activement au suivi des travaux qui sont en voie d'achèvement.
La rentrée dans cette nouvelle crèche, d'une capacité de 33 berceaux, soit 8 enfants de plus que la structure actuelle, est prévue pour le 1^{er} septembre prochain.
- Le plan de sauvegarde du patrimoine et de rénovation de notre village se poursuit avec plusieurs projets en parallèle :
 - Restauration de l'église du village tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : murs et toitures, peintures et vitraux.
Les appels d'offre pour les différents corps de métiers doivent être lancés avant l'été pour un démarrage des travaux dernier trimestre 2016.
 - Travaux d'études pour trouver une solution satisfaisante et acceptable au niveau financier pour la revitalisation du lac.
Une première installation sera mise en place avant l'été avec pour effet une meilleure oxygénation de l'eau et donc une amélioration de la qualité de l'eau.
 - Rénovation des places de la Mairie et de l'Église menée de pair avec un réaménagement de la voirie du centre du village et des zones de parking. Les travaux débuteront courant mai.
- Plusieurs projets destinés aux petits et grands ont vu le jour ;
 - Agrandissement et rénovation du dortoir et de la bibliothèque de l'école maternelle.
 - Implantation d'un terrain multi-sports à proximité de l'école
- Un plan d'aménagement pluriannuel des locaux publics pour l'accès des personnes en situation de handicap a été établi.

Tous ces projets n'ont qu'un seul objectif : améliorer la qualité de vie de nos concitoyens au sein de la commune de Sainte-Foy d'Aigrefeuille.

En matière d'urbanisation, le Plan à Moyen et Long Terme défini à l'été 2015 s'inscrit dans la ligne d'un développement maîtrisé de notre commune.

Les orientations définies dans la première modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vont dans ce sens :

- Limitation de la hauteur maximale des habitations R+1 ce qui correspond à un seul étage.
- Implantation des nouveaux lotissements restreinte aux zones urbaines exclusivement pour combler les « dents creuses » sans empiéter sur les surfaces de zones agricoles,
- Obligation pour les aménageurs de prévoir 20% de logements sociaux dans leurs projets d'urbanisation de façon à montrer la volonté de notre commune de participer à l'effort national de cohésion sociale.

Ces projets et orientations s'insèrent dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et sont validés par le Conseil Départemental. Un contrat de territoire entre le Département et la Commune sera signé avant l'été.

Enfin, une étude est en cours par le Département en collaboration avec la Communauté de Communes « Cœur Lauragais » et la Municipalité pour définir ensemble les axes de développement de la Zone d'Activité (Z.A.) « Val de Saune ». Cette étude est directement liée à la volonté de création d'emplois énoncée dans la révision en cours du SCoT fixant un objectif de 3,5 habitants pour 1 emploi.